



TWIDALL MAT, SATIN

INTÉRIEUR PHASE SOLVANT



DÉFINITION

> Vernis glycérophthalique modifié uréthane pour l'intérieur.



DOMAINE D'APPLICATION

> Protection et décoration des bois et parquets intérieurs.



QUALITÉS DOMINANTES

> Film dur et souple.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect	Mat	Satin mat
Brillant Spéc. / 60 ° :	1 à 4	10 à 15
Densité (± 0,05) :	0,94	0,92
Viscosité		
à 25 °C poises CP :	5,4 à 5,8	3,4 à 4
Extrait sec (± 2 %)		
En poids :	54 %	51 %
En volume :	44 %	46 %
Couleur		
Incolore légèrement ambré		
Présentation		
Monocomposant		
Point éclair		
Entre 21 et 55 °C		
Épaisseur recommandée du film sec		
15 à 20 microns		
Rendement moyen		
20 m ² /L		
Séchage (20 °C – 55 % HR)		
Hors poussière :	6 heures	
Sec :	12 heures	
Recouvrable :	24 heures	
Conditionnement		
1 L, 5 L et 15 L		
Stockage		
1 an en emballage d'origine non ouvert.		
Classification AFNOR		
NF T 36005 - Famille I - Classe 6 b		



MISE EN ŒUVRE



Matériel d'application

> Rouleau à poils courts, rouleau laqueur.

Dilution

> White-spirit.
> Diluer à raison de 10 % la 1^{re} couche.

Modalités d'emploi

> Conditions d'application conformes aux spécifications de la norme NF P 74-201 (DTU 59.1).
> Application de 3 couches en neuvage.
> Application de 2 couches à l'entretien.
> Ne pas appliquer en cas de températures inférieures à 5 °C.
> Ne pas appliquer en cas d'humidité relative supérieure à 65 %.

Supports

> Conformes aux spécifications de la norme NF P 74-201 (DTU 59.1).
> **Bois brut** : poncer et dégraisser en présence d'exsudations, résines ou essences.

Hygiène et sécurité

> Inflammable.
> Ne pas respirer les aérosols.
> En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
> Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. >> édition mai 2005 <<